

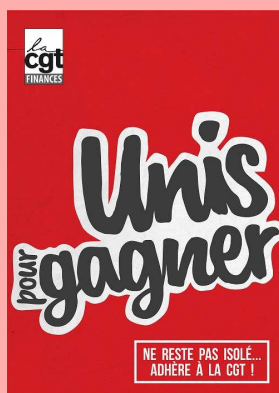
DANS CE
NUMÉRO :

ENTRETIEN PRO 2

ATTAC 3

VISITE MACRON 3

Bulletin
d'adhésion 4



DATES A
RETENIR

CTL

13 mars

Tout le calendrier na-
tional sur le site :

www.financespubliques.cgt.fr

GREVE LE 22 MARS

La CGT Finances Publiques appelle l'ensemble des personnels de la DGFIP à se mettre en grève et manifestations le 22 mars pour la défense du service public, de nos missions et de l'emploi public, et à se réunir dès le lendemain pour déterminer ensemble et dans l'unité la plus large possible des suites à donner.

CAP 2022 c'est la liquidation des missions de la Fonction Publique et l'annonce d'un véritable plan social, la généralisation de la rémunération au mérite, sans revalorisation du point d'indice !

Liquidier les missions à la DGFIP : une priorité du gouvernement !

La DGFIP est au cœur de l'appareil d'Etat de par ses missions fiscales, comptables et financières. L'affaiblir, c'est entraver toute la bonne marche du service public.

Aucun métier, aucune structure, aucun territoire n'est à l'abri !

Si le Directeur Général n'est pas entré dans le détail de chacun des chantiers, aucun doute n'est possible sur le fait qu'ils émanent de la volonté du gouvernement d'en finir avec la DGFIP... et d'y sacrifier l'avenir des agents !

Les exigences sont pourtant toujours plus importantes en termes de qualité et de quantité du service public. Les récents conflits sociaux dans les prisons ou les EHPAD démontrent l'importance du service public et des agents qui y travaillent.

Liquidier des emplois et les règles de gestion : une logique comptable

120 000 suppressions d'emplois sont programmées dont 50 000 dans la Fonction Publique d'Etat.

Pour réaliser les destructions d'emplois à la DGFIP que cela va induire, le directeur général s'attaque depuis son arrivée à nos règles de gestion.

Sa volonté de laisser les directeurs locaux libres d'affecter comme bon leur semble au sein du département, est en lien avec cette volonté de réduire l'emploi public. Le DG et les

directions locales considèrent que nos règles nationales sont un carcan empêchant les « managers » de développer pleinement les plans de restructurations/destructions.

Fini la fonction publique de carrière, place à l'emploi public « kleenex »

Quand on n'a plus besoin de vous dehors !

Le ministre Darmanin conjugue les suppressions d'emplois avec le développement des départs volontaires, pour remplacer des emplois publics par des CDD ! Les agents contractuels à la DGFIP connaissent déjà cette réalité avec des CDD de 3 ans renouvelés une seule fois

Moins d'emploi avec moins de reconnaissance des qualifications. Objectif : écœurer les agents.

Jamais les conditions de travail des agents n'ont été aussi dégradées, la perte du sens du travail aussi profonde. Alors que la conscience professionnelle des agents est réelle, le sentiment de ne plus arriver à maintenir la qualité du service public s'étend !

Pour finir de démotiver les agents et les convaincre d'accepter de s'orienter vers la sortie, rien n'est épargné : gel du point d'indice, rémunération au « mérite », limitation des concours, baisse des recrutements et voici qu'arrive la fin du Plan Ministériel de Qualification (PQM)

Seule une mobilisation massive des agents pourra les faire reculer !

Alors soyons toutes et tous en grève et en manifestation avec l'ensemble de la Fonction Publique le 22 mars ! (appel CGT, Solidaires, FO, FSU, CFTC, CGC, FA de la Fonction Publique)

Ne lâchons rien, l'heure est à la mobilisation générale !

LE 22 MARS 2018

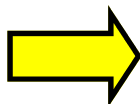
PAR LA GRÈVE ET LES MANIFESTATIONS

**Défendons
toutes et tous**

la Fonction publique !

LES 12 TRAVAUX DE L'ENTRETIEN

ETAPES		DELAI entre les étapes
1	Proposition de date d'entretien par le supérieur hiérarchique	
		8 jours
2	Tenue ou pas de l'entretien	
		Délai le plus court possible dans un délai de 8 jours
3	Communication du compte rendu à l'agent	
		15 jours
4	Validation/ Annotation par l'agent dans Eden RH	
		15 jours
5	Visa de l'autorité hiérarchique et transmission du CREP modifié ou pas à l'agent	
		8 jours pour signer
6	Prise de connaissance du CREP modifié ou pas par l'agent et signature dans Eden RH	
		15 jours francs à/c de la signature
7	Déposer un recours auprès de l'AH	
		15 jours francs à/c de la saisine
8	Réponse au recours de la part de l'AH	
		8 jours
9	Signature par l'agent de la réponse de l'AH	
		Dans les 30 jours de la date de notification
10	Saisine de la CAPL	
		10 jours pour que la DRFIP informe du résultat de la CAPL
11	Conclusions de la CAPL	
		2 mois à/c de la décision du DRFIP suite à CAPL. 15 jours recommandés par la direction.
12	Saisine de la CAPN	



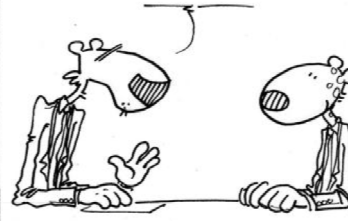
Pour le Nord, les CAPL de recours devraient se tenir le 2 juillet pour les C, le 5 juillet pour A et 6 juillet pour les B.



ENTRETIEN D'ÉVALUATION

① FAIRE LE BILAN DE L'ANNÉE

JEAN-DIDIER, CETTE ANNÉE, VOUS VOUS ÊTES SURPASSÉ.



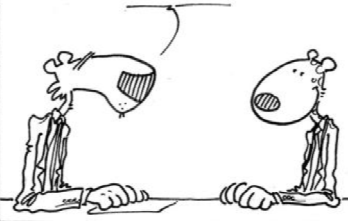
② MOTIVER

VOUS ÊTES UN DE NOS MEILLEURS ÉLÉMENTS. VOUS IREZ LOIN.



③ INFORMER

EN 2009, L'ENTREPRISE EST ULTRA BÉNÉFICIAIRE. ON A EXPLOSE L'OBJECTIF.



④ AUTRES

EUH... ET POUR MON AUGMENTATION? VOUS ME DÉCEVEZ JEAN-DIDIER.



PROCÈS #APPLECONTREATTAC

Ce lundi 12 février à 13h30, Attac (dont la fédération CGT des finances est membre fondateur) était convoquée devant le tribunal de grande instance de Paris à la suite d'une assignation en référé déposée par Apple.

La raison : empêcher de dénoncer l'évasion fiscale qu'organise la multinationale et, en particulier, interdire les futures actions dans les Apple Store, telles que celles menées le 2 décembre 2017.

Ce procès a permis la tenue d'un rassemblement politique, syndical, associatif très large appelant à la création d'une « alliance pour la justice fiscale ». Le délibéré sera rendu le 23 février.

Pour Dominique Plihon, porte-parole d'Attac France : « Alors que nos actions sont systématiquement symboliques, à visage découvert, non-violentes et sans aucune dégradation matérielle, il est profondément scandaleux qu'Attac se retrouve sur le banc des accusés et non pas Apple qui continue à pratiquer une évasion fiscale massive. »

Ci-dessous l'intégralité du communiqué d'Attac, publié sur le site d'Attac France : <https://france.attac.org/actus-et-medias/salle-de-presse/article/proces-applecontreattac-les-multinationales-ne-nous-feront-pas-taire>



MACRON CHEZ TOYOTA ONNAING, LES DÉLÉGUÉS CGT TENUS À DISTANCE

En visite sur le site Nordiste pour un plan de communication bien rodé, le président s'est associé à l'annonce de la création de 700 emplois, et d'un plan d'investissement de 300 millions d'Euros.

Arrivé vers 13 heures, il est entré dans l'usine en compagnie du ministre de l'Action publique et régional de l'étape, Gérald Darmanin.

Des fouilles systématiques des salariés de l'usine ainsi que de leurs véhicules ont eu lieu, pour raisons de sécurité, mais également pour vérifier la présence de chasubles CGT...



Les délégués et syndiqués identifiés CGT qui prenaient leur poste l'après-midi ont été interdits de rentrer dans l'usine avant le départ du président. Ceux du matin, ont été interdits de rentrer chez eux, et tous ont été regroupés et retenus par des CRS qui les ont encerclés pendant 3 heures dans un coin du parking de l'usine.

Et pendant ce temps, Macron et la direction de Toyota se sont offert un coup de publicité gratuite, devant un parterre de journalistes, de politiciens locaux, et de "gentils" délégués.

Pour Macron et la direction de l'usine, il s'agissait donc de rendre invisible toute contestation.



web

cgt.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques Nord

Cité Administrative, porte 405,
175 rue Gustave Delory BP 90029
59018 Lille cedex
03 20 95 63 75

Secrétaire départemental : Laurent PERIN

CGT Finances Publiques Lille et environs

82 Av Kennedy, 59033 Lille cedex
03 20 62 42 84

**Secrétaires Lille et environs :
Annick PHELLION et Yannick MASSIET**

CGT Finances Publiques Valenciennes

rue Raoul Follereau 59300 Valenciennes
03 27 14 66 56

Secrétaire Valenciennes : Christine BUSIN

**Retrouvez tous les militants, tous les élus de la CGT
Finances Publiques sur le site internet :**

<http://cgt.drifip59.free.fr>



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :

Actif Stagiaire Retraité

Je souhaite m'abonner à :

la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

OUI NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVÉ À LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le: .. / .. /

Date de réception au bureau national,

le: .. / .. /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : **Grade :** **Echelon :**

Filière fiscale **Filière publique**

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative Adresse personnelle (préciser) :

.....

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / **Signature :**